

Le parc éolien en mer Rentel boucle son financement de 1,1 milliard

Le cinquième parc au large des côtes belges franchit un grand pas. Les huit actionnaires belges apportent 30% de l'investissement, qui se monte à 1,1 milliard.



Rentel va être construit juste derrière C-Power, le premier parc belge. © DAVID ADRIAENS

CHRISTINE SCHARFF

Et de cinq! Après des mois de stress liés aux incertitudes sur la révision à la baisse du système de soutien aux parcs éoliens en mer, Rentel a bouclé lundi son financement, et devrait devenir le cinquième parc éolien en mer opérationnel au large des côtes belges. «Comme vous le savez, le processus a été long, mais nous y sommes arrivés», se réjouit Nathalie Oosterlinck, CEO de Rentel.

Les huit actionnaires belges réunis sous la bannière d'Otary, parmi lesquels on trouve le spécialiste du dragage Deme, mais aussi Elicio (ex-Electrawinds), la SRIW ou Socofe, apportent quelque 30% de l'investissement nécessaire, qui se monte à 1,1 milliard d'euros.

Le solde vient de partenaires financiers et de banques avec lesquels les accords de crédit ont été signés ce lundi. La Banque européenne d'investissement apporte une part significative du financement, comme elle l'avait déjà fait pour les quatre parcs belges en mer qui ont bouclé leur financement précédemment. Elle prête en effet 300 millions d'euros, dont 250 millions vont bénéficier de la garantie du Fonds européen pour les investissements stratégiques, mieux connu sous le nom de plan Juncker. «Les énergies renouvelables sont l'une des principales priorités

du plan d'investissement pour l'Europe», souligne Pim van Ballekom, vice-président de la BEL.

Les autres prêteurs sont AG Insurance — qui investit pour la première fois dans l'éolien en mer —, Belitus, ING, KBC, Rabobank, la Société Générale, ASN Bank et KfW Ipeex-Bank. Le Ductroire et l'assureur crédit danois EKF apportent des garanties.

Le nouveau parc, qui sera situé à 34 kilomètres du port de Zeebrugge, comptera 42 éoliennes Siemens-D7, plus grandes que toutes celles installées jusqu'ici en mer du Nord belge. Avec leur rotor de 154 mètres de diamètre — deux fois l'envergure d'un A380 — elles fourniront une puissance totale de 309 MW, qui devrait permettre d'alimenter 285.000 ménages en électricité verte. Le début des travaux en mer est prévu pour le printemps prochain, avec un parc pleinement opérationnel fin 2018.

«Rentel va contribuer aux objectifs climatiques, participer à la sécurité d'approvisionnement de la Belgique en électricité et à son indépendance énergétique, mais aussi fournir 1.400 emplois directs et 1.400 emplois indirects durant sa phase de construction. Et il contribue en outre à renforcer le rôle de leader de la Belgique dans l'industrie éolienne offshore», souligne Nathalie Oosterlinck. Une fois le parc opérationnel, il devrait offrir 100 emplois permanents.

Un soutien en baisse

Après Rentel, quatre autres parcs sont encore

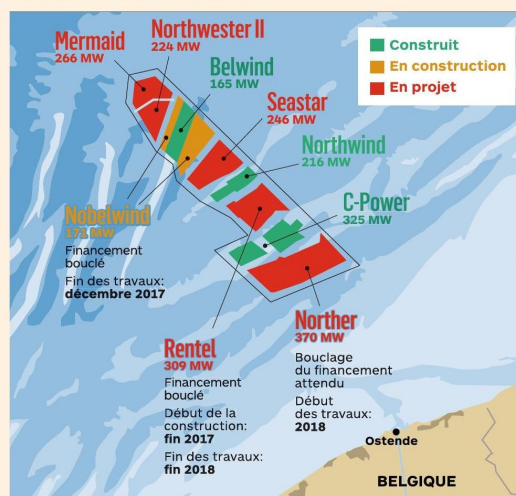
prévus au large des côtes belges. Ensemble, les neuf parcs maritimes belges offriront une puissance de près de 2.200 MW, l'équivalent de deux réacteurs nucléaires. Grâce à eux, la Belgique devrait atteindre son objectif de 13% d'énergie renouvelable en 2020, dont la moitié produite par les parcs éoliens en mer.

Le système de soutien à Norther a été réglé en même temps que celui de Rentel, après pas mal de tergiversations — la révision à la baisse des subsides à ces deux parcs va permettre d'économiser 1,1 milliard d'euros par rapport au système conçu par le prédécesseur de Marie-Christine Marghem, Melchior Wathelet. Reste encore à recevoir le feu vert de la Commission européenne, mais les discussions seraient en bonne voie, entend-on dans le secteur comme dans le monde politique.

Pour les trois parcs suivants, par contre, Northwester II, ainsi que Seastar et Mermaid — deux parcs qui ont également pour actionnaire Otary, aux côtés d'Engie Electrabel dans le cas de Mermaid) — un nouveau système de soutien doit encore être adopté par les autorités.

«J'ai reçu ce lundi l'étude que j'avais demandée à la Creg, qui tient compte de ce qui s'est passé avec Borssele aux Pays-Bas et Merkur en Allemagne. Il est important d'assurer le développement de ces parcs en mer, mais aussi de veiller à éviter une sursubsidation», annonce

LES PARCS ÉOLIENS BELGES EN MER



la ministre de l'Énergie Marie-Christine Marghem (MR). Une étude dont la ministre n'a pas encore eu l'occasion de prendre connaissance, mais qui devrait encore pousser les subsides à la baisse.

En effet, alors que Rentel va bénéficier, hors câble, d'un soutien durant 19 ans de 129,8 euros par MWh prix de l'électricité comprise, et Norther de 124 euros par MWh, l'appel d'offres aux Pays-Bas a conduit à un montant beaucoup plus bas, un record mondial et qui a étonné tout le secteur: Dong a offert 72,7 euros par MWh durant 15 ans pour Borssele.

«Nous nous attendons effectivement à ce que les soutiens à venir soient plus bas. Et nous restons intéressés, même si nous ne comprenons toujours pas comment Dong peut construire à de telles conditions» réagit Nathalie Oosterlinck.

«Pour le soutien aux trois derniers parcs, nous allons nous baser sur l'étude de la Creg, qui tient compte de ce qui se passe aux Pays-Bas et en Allemagne.»

MARIE-CHRISTINE MARGHEM
MINISTRE DE L'ÉNERGIE



L'Echo 04/10/2016, bladzijden 16 & 17

All rights reserved. Gebruik and reproductie enkel mits toelating van de uitgever via L'Echo

